

SVA	Schweizerischer Verband der Akademikerinnen
ASFDU	Association Suisse des Femmes Diplômées des Universités
ASL	Associazione Svizzera delle Laureate
ASA	Associaziun Svizra da las Academicras

Section Fribourg

**Procès-verbal de l'assemblée générale
du mercredi 4 mars 2015, à 19 h 30,
au Restaurant de l'Epée**

Présentes : Catherine Agustoni, Clara Agustoni, Chloé Ayer, Anne Banateanu, Christine Botchi-Morel, Nicole Bulliard, Andrea Burgener, Christiane Castella, Roselyne Crausaz, Désirée Donzallaz, Regula Feitknecht, Elena Gattlen, Bona Gotzos, Yvonne Lehnerr, Dominique Lévy, Eirini Maikanti, Carmen Morard, Anneliese Meyer, Jacqueline Monbaron, Monique Pauchard, Elisabeth Regamey, María Luisa Sánchez, Bistra Sekulic, Monika Thiébaud, Cécile Thiémard, Marie-Thérèse Torche-Julmy, Milagros Wernicke-Carrasco.

Excusées : Anne Marie Bydzovsky, Claire-Lyse Curty-Delley, Astrid Epiney, Nathalie Falcone, Giovanna Garghentini Python, Eveline Huber, Bernadette Hurni, Anne Jenny, Deborah Kapp, Béatrice Leisibach, Eveline Maradan, Marisa Marangoni, Bernice Pasquier, Carole Plancherel, Monique Savopol, Nicole Trezzini, Maria Ulbricht, Anne Valloton, Barbara Vauthey.

1. Approbation de l'ordre du jour et désignation des scrutatrices

L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 mars 2014

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 mars 2014 est approuvé.

3. Rapport de la présidente

Cette année les conférences mensuelles étaient placées sous le thème de *La couleur*, ce qui nous a permis d'apprendre l'impact de la couleur sous différents aspects. Le professeur Roth, ancien directeur et médecin chef de clinique ophtalmologique de Genève a commencé ce cycle par sa conférence « Voir en couleurs, comment et pourquoi ». Mme Isabelle Raboud, conservatrice du musée Gruérien nous a guidées à travers l'exposition DressCode en compagnie de quelques membres de la section vaudoise. M. Olivier Meuwly, collaborateur au secrétariat général du Département des finances du Canton de Vaud et auteur d'ouvrages consacrés à l'histoire politique suisse, nous a parlé de « Couleur et politique : simple étiquette ou symbole militant ». Mme Laetitia Bulliard, directrice de l'agence « Nuance », nous a présenté le thème de « L'influence et la perception des couleurs dans le marketing ». Mme Susanne Bollinger, conservatrice du Jardin botanique, nous a fait découvrir au jardin botanique « L'importance de la couleur pour le monde végétal ». Madame Yvonne Lehnerr, membre de notre association, nous a introduites aux « Couleurs dans l'art sacré médiéval ».

M. Pierre Zwick, membre associé de l'Académie internationale d'Héraldique nous a familiarisés avec le sujet peu connu des « Couleurs en héraldique ». Pour clore notre année, nous avons fêté Noël en compagnie de Mme Michèle Widmer et Mme Marie-France Meylan Krause qui nous ont offert une soirée autour des « Contes du monde, un monde de couleurs ».

Pour le 125^e anniversaire de l'Université de Fribourg nous avons assisté à des présentations et activités menées par des femmes professeures et leur avons remis un bouquet de fleurs de la part de notre section. Nous avons aussi contribué à un jeu de l'oie réalisé par le bureau de l'égalité de l'Université. Ce jeu avait pour thème le parcours à suivre pour devenir professeure. Il invitait les visiteurs avec humour, néanmoins en s'appuyant sur des chiffres et recherches scientifiques, à se poser la question de savoir pourquoi on trouve moins de femmes aux postes élevés, notamment celui de professeure ordinaire. Le jour de l'Equal Pay Day nous avons collaboré avec Espace Femmes à la création d'un jeu de l'oie géant avec pour thème les difficultés rencontrées par les femmes dans leur parcours professionnel.

Avec notre action sociale (souper annuel au mois de juin, cette année chez la présidente) nous avons pu soutenir deux étudiantes particulièrement dans le besoin à hauteur de 1500 francs chacune. (Nicole vous en parlera en détail au point 6).

Le comité a décidé d'envoyer la plupart des communications à nos membres par mail. Seules les invitations pour le souper annuel, le souper de Noël et toute la documentation pour l'assemblée générale seront envoyées par poste. Les membres qui ne se servent pas de messagerie électronique recevront nos communications en papier. Nous prions tous les membres qui aimeraient recevoir toute la documentation par poste de se manifester à la secrétaire.

4. Rapport des représentantes au sein des commissions suisses

4.1. Comité central

Désirée Donzallaz, représentante de la section fribourgeoise au comité central rapporte que trois séances du comité central ont eu lieu en 2014, en plus d'une séance de l'assemblée des déléguées à Bâle en mai 2014. Les changements les plus importants à évoquer sont :

i. Composition du nouveau comité

La nouvelle présidente est Anita Haldemann de la section de Bâle qui a pris la succession de Verena Welti. De même, la nouvelle vice-présidente et présidente de la section des Grisons est Manuela Schiess-Jörg. Karoline Dorsch, présidente de la section Zurich, a été élue comme coordinatrice des relations internationales (CRI). Elles ont été élues lors de l'assemblée générale des déléguées le 17 mai 2014 à Bâle.

ii. Stratégie du comité/défis/activités

Les séances du comité central sont désormais bien plus efficaces.

Analyse de la situation de la présidente :

- Observation d'une divergence entre le travail au niveau national et celui dans les sections.
- Volonté de vouloir accorder les actions des sections à des thèmes communs qui seront visibles au niveau national afin de parvenir à un programme national.

Avec cette nouvelle présidence, il y a une nouvelle énergie de vouloir positionner notre association au niveau national et la rendre plus visible, ainsi que d'augmenter l'effectif du nombre de membres actifs. A cet effet, plusieurs propositions ont été discutées lors des dernières séances :

Exemple 1 : L'action Equal Pay Day est la mesure la plus performante qui entre dans cette nouvelle ligne de politique. A cet effet, il est demandé à chaque section de faire une proposition et, de la réaliser dans sa région et de collaborer avec les BPW groupe local (Business and Professional Women). Cette année, une manifestation nationale aura lieu le dimanche 7 mars 2015. Celle-ci est organisée par 17 associations locales (sauf Fribourg).

Exemple 2 : Une autre action est que chaque section renforce son réseau local avec d'autres associations en faveur de l'égalité des chances sur tous les plans. (Pour Fribourg : Espace Femmes, le Service de l'égalité de l'Université de Fribourg, les Soroptimists et éventuellement le BPW Fribourg.

- Une troisième ligne politique finalement vise à renforcer le dialogue entre les femmes universitaires suisses et les femmes universitaires immigrantes. A cet effet, les sections locales sont également priées de discuter les possibilités.
- Augmenter l'effectif du nombre de membres actifs : prévoir la collaboration avec les associations Alumni des Hautes Ecoles et prévoir des cotisations adaptées pour les étudiantes.
 - Nouvelle stratégie, besoins des femmes

Analyse du positionnement de l'ASFUDU en comparaison au niveau européen (UWE, University Women of Europe) et international (IFUW, International Federation of University Women).

Un constat commun est qu'il y a des lacunes dans le domaine du *self marketing* des femmes en début de carrière (le projet international *Ready for Work*, encourage la conversion, l'intégration des femmes dans le monde de travail) et que l'ASFUDU pourrait réfléchir à en faire découler une ligne d'action pour 2015. L'on constate également une discrimination de la femme sur le lieu de travail.

iii. Assemblée générale des déléguées par année

2016 à Lucerne, 2017 à Fribourg, 2018 à Berne.

iv. Communication

L'ASFUDU dispose d'une nouvelle image avec un nouveau logo (typographique en quatre langues) et un nouveau site web : www.unifemmes.ch ou bien www.akademikerinnen.ch

Le nouveau site web est opérationnel depuis le 7 avril 2014 et les nouvelles sont diffusées par le biais d'une Newsletter électronique. Si vous souhaitez recevoir les informations sous forme imprimée vous êtes priées de contacter le secrétariat. La base des données des membres existe toujours et chaque membre peut actualiser ses données.

L'ASFUDU est aussi active sur Xing (médias sociaux). Le bilan est plutôt modeste. 30 membres et peu d'activité. Donc, vous êtes également invitées à contribuer, si vous le souhaitez.

Nouvelle désignation : Commission du bulletin (Béatrice Wespi, présidente, Andrea Linsmayer vice-présidente, Georgette Pugin, rédaction)

v. Formation continue

Le 1^{er} novembre 2014 a eu lieu un atelier à Berne au sujet du Membership Development. L'atelier a été organisé avec l'IFUW. L'objectif était d'apprendre comment recruter et fidéliser des membres.

En 2015, la section genevoise organisera une journée de formation continue bilingue.

vi. Vacance

Le comité central cherche un membre qui puisse remplir la fonction de coordinatrice des relations européennes (CRE) pour l'UWE.

vii. Conseil de fondation de l'ASFUDU

Jacqueline Monbaron a été élue comme membre succédant à Tania Ogay lors de l'assemblée des déléguées le 17 mai 2014. La dissolution du conseil de fondation est prévue pour 2015.

4.2. Conseil de fondation de bourses

Jacqueline Monbaron, représentante de la section Fribourg au conseil de Fondation nous communique que durant l'année 2014, elle a eu l'occasion de remplacer Tania Ogay au Conseil de Fondation des Bourses de l'ASFUDU. Elle a participé à deux réunions à Berne : l'une le 3 mai pour prendre connaissance des dossiers de demandes de bourses, et l'autre le 12 juin pour décider de l'attribution des bourses.

Octroi de bourses : les membres ont eu à se déterminer sur 19 demandes. Après étude approfondie des dossiers, ceux-ci ont été classés en trois catégories, en fonction des critères fixés. A noter parmi ces critères que la Fondation soutient particulièrement des candidates qui ont terminé un cursus universitaire (master) et qui sont susceptibles de se lancer dans une carrière académique.

Finalement, trois bourses ont été attribuées :

- CHF 8'000.- à Mme Béatrice Lovis, pour la finalisation de son doctorat sur « La vie théâtrale à Lausanne » (Université de Lausanne)
- CHF 4'000.- à Mme Isabel Valarino, pour le soutien d'un projet international auquel elle participe : « Fathers on leave alone project »
- CHF 6'000.- à Mme Rahma Mathlouti-Bentirou, pour la finalisation de son doctorat en « Droit à un environnement sain en droit européen » (Université de Neuchâtel et de Grenoble).

Comptes : après la distribution des bourses 2014, l'avoir de la Fondation est de CHF 23'000.-. Il a été décidé d'attribuer de nouvelles bourses en 2015.

Avenir de la Fondation : trois options ont été présentées par la présidente :

1. Entreprendre, avec l'aide de professionnels, un *Fund Raising* (frais estimés à environ CHF 10'000.- par année).
2. Distribuer des bourses en 2015 jusqu'à épuisement du Fonds, puis dissolution de la Fondation.
3. Mettre la Fondation « en veille », en tenant compte du fait que les frais annuels sont d'environ CHF 500.-

La discussion sera reprise en 2015 et la décision finale appartiendra à l'Assemblée des déléguées.

Afin d'améliorer la visibilité de la Fondation, il a été proposé de remplacer la publication des rapports des boursières dans le Bulletin de l'ASFUDU par l'organisation d'une petite cérémonie de présentation des lauréates en leur présence, lors de l'assemblée des déléguées.

5. Rapport de la représentante au comité de la crèche universitaire

Roselyne Crausaz Németh, représentante de notre section au sein de la crèche universitaire, lit son rapport :

« Je vous rappelle que la Crèche universitaire est **le bébé de l'ASFUDU** section Fribourg. À ce titre, nous avons toujours une représentante au sein du comité de l'Association, je remplis ce rôle depuis plusieurs années et j'avais donné ma démission en juin dernier, je crois déjà.

On n'a pas trouvé de remplaçante et la question s'est posée d'abandonner ce siège une fois pour toutes. Je pense qu'il est nécessaire de conserver notre présence au sein de cette institution. Je suis donc prête à poursuivre cette activité un an encore.

Personnellement, je pense que ce serait **une erreur de quitter le bateau** pour les raisons suivantes :

- a. C'est notre bébé

- b. Il y a actuellement **d'après discussions** avec la Commune d'une part, Mme de Weck, conseillère communale, notamment, et avec l'Université de l'autre. La Commune n'est plus très encline à continuer de verser des subventions si nous réservons les places de la crèche à des enfants issus du monde universitaire seulement, par exemple, des enfants d'étudiants, de professeurs, du corps intermédiaire. L'Université, pour sa part, verse un montant annuel pour la crèche, dont le budget est de 1mio100'000 auquel s'ajoutent maintenant les frais d'un nouveau groupe d'enfants intitulé le 4^{ème} groupe de 210'000.CHF. Donc c'est un budget important. Il y a actuellement quelque 75 enfants 17+, soit **92 enfants** inscrits en tout et 50 accueillis quotidiennement. Il y a une grande liste d'attente. Madame de Weck est toutefois ouverte à des discussions.
- c. Les parents versent des montants en fonction de leurs revenus bruts moins les allocations familiales cantonales. Un nouveau règlement des tarifs des Crèches subventionnées a été mis en place en 2014 par la Commune et nous allons vraisemblablement reprendre les mêmes critères. Il y a un rabais de fratrie, etc. Je vous passe les détails.
- La Commune remet en cause une pratique vieille de 45 ans. Elle dit ne plus accepter les critères de priorité appliqués par la crèche de l'Université, afin d'assurer les mêmes conditions de prise en charge à tous les habitants de la Commune. Elle demande à la crèche universitaire d'entreprendre des démarches auprès du Rectorat pour connaître sa position :
 - un financement exclusif par l'Université
 - un financement mixte Commune/Université
 - un financement exclusivement communal

Si l'on opte pour les deux premières variantes, l'Université devra s'investir davantage. On pourrait arriver à un montant de 640'000 CHF, pour la **variante 1**. Ce qui est beaucoup, compte tenu des coupes budgétaires de l'Etat en cours.

La variante 2 : Le financement actuel de l'Université correspond à 8 places. C'est peu. Donc un engagement plus important de la part de l'Université serait de toutes façons nécessaire. De plus, la Commune refuse de subventionner les places des enfants domiciliés hors de Fribourg (hors de Fribourg prix coûtant 125.--CHF par jour.)

Solution possible : 15 places réservées pour l'Uni et prises en charges par elle, d'autres pour la Commune, prises en charge par elle. Mais pas idéale.

Un rapport a été déposé et le nouveau Rectorat devra se prononcer bientôt

- d. L'Université sait que l'existence d'une crèche en son sein est vitale et constitue un atout, par exemple, lors de la recherche de professeurs, de membres du corps intermédiaires, mais aussi pour les étudiants. Je pense que presque toutes les Universités ont de telles structures aujourd'hui. **D'ailleurs, je trouve que la Commune, elle aussi, doit se souvenir de ce que lui apporte l'Université.** En plus de tout cela, les Sœurs de Ste Anne,

religieuses de Cluny, sont en passe soit de vendre certains bâtiments, dont celui où la crèche est logée, soit d'accorder des droits de superficie, etc. Une extension de la Crèche existe d'ailleurs déjà dans une autre partie des bâtiments. Des transformations sont en discussion. Des contacts avec des acheteurs potentiels, etc. La Croix Rouge a aussi un droit de préemption. La crèche souhaite obtenir une prolongation du bail de 10 ans. Mais jusqu'ici refusée. Les sœurs prétendent que la crèche ne risque rien. Donc tout est assez complexe actuellement.

- e. Ainsi il est utile, de l'avis du Comité, (et du mien en particulier!) que l'ASFUDU demeure active au sein du Comité en cette période de négociations et cette participation confère « une couleur universitaire » qui peut aider.
- f. Pour ce qui est de l'Université, nous attendons l'entrée en fonction de la nouvelle Rectrice, membre de notre ASFUDU, pour poursuivre les négociations : ce qui est réjouissant et je compte qu'elle ait une oreille particulièrement attentive à nos futures démarches. D'avance je la remercie.

Voilà ! J'espère vous avoir démontré que la présence d'un membre de notre ASFUDU au comité de la crèche universitaire aujourd'hui encore est utile ! Mais il y aura lieu de me trouver une « successeur » pour l'an prochain. »

6. Action sociale bisannuelle

Le 24 novembre 2014, Nicole Bulliard et Elisabeth Regamey se sont rendues, au nom du Comité, au Service social de l'Université de Fribourg pour l'attribution de la bourse bisannuelle. Cette année, vu la générosité de nos membres ainsi que des hôtes lors des deux derniers soupers annuels, la somme à disposition était de CHF 3000.-. Le Comité a décidé de diviser la somme en deux et d'attribuer CHF 1500.- à deux étudiantes dont le parcours académique est prometteur mais dont la situation financière est difficile. La prochaine attribution aura lieu à l'automne 2016.

7. Rapport de la trésorière

Chloé Ayer présente les comptes 2014, qui se soldent par un résultat négatif de 827.95 francs. Le bénéfice du souper annuel 2014 s'élève à 2'243.30 francs. Merci aux membres qui ont fait des dons. La fortune au 31 décembre 2014 s'élève à 14'752.20 francs.

7.1. Rapport des vérificatrices des comptes

Roselyne Crausaz lit le rapport qu'elle a rédigé avec Anne Valloton, qui certifie que les comptes ont été contrôlés et qu'ils sont bien tenus et propose à l'Assemblée de les accepter et d'en donner décharge à la trésorière et au comité.

7.2. Approbation des comptes 2014

La trésorière et les vérificatrices sont remerciées et les rapports sont approuvés à l'unanimité.

8. Adhésion de notre section aux Amis de l'Université

Pour étendre notre réseau social, notre Comité a entrepris une affiliation avec les amis de l'Université de Fribourg, qui nous ont acceptées comme membres lors de leur assemblée générale, sous condition que l'assemblée générale de notre section Fribourg accepte cette affiliation avec une contribution de 20 francs annuels par membre. Cela ne changera pas le prix de la cotisation pour les membres.

L'affiliation aux Amis de l'Université nous donne beaucoup d'avantages. Tout membre de l'ASFUDU devient désormais de plein droit membre de l'Association des amis de l'Université de Fribourg. Il a droit aux prestations offertes aux membres des amis de l'Uni. Les membres qui cotisaient aux deux associations ne paient plus qu'une seule cotisation : celle de l'ASFUDU. Les deux associations vont encore intensifier leurs liens en améliorant leurs prestations réciproques. Cette nouveauté ne touche en rien l'existence ou l'autonomie des deux associations.

La présidente a distribué la charte des amis de l'Université de Fribourg.

Discussion avec l'Assemblée

Plusieurs membres qui appartiennent déjà à l'association des Amis de l'Université s'opposent à payer deux fois leurs cotisations et demandent des explications.

Bona Gotzos et Jacqueline Monbaron craignent que si l'ASFUDU se nourrit seulement de CHF 10.- par membre et par année elle doive puiser de l'argent dans ses réserves et que la totalité de nos avoirs soient dépensés. Elles proposent d'augmenter la cotisation.

Catherine Agustoni pense que cette crainte est prématurée et plusieurs membres partagent cet avis en précisant qu'une augmentation de la cotisation doit être inscrite à l'ordre du jour.

Chloé Ayer affirme que notre association n'a rien à craindre, surtout en ce qui concerne l'action bisannuelle, laquelle est directement soutenue par l'argent versée lors de notre souper annuel.

- Approbation de l'adhésion de notre section aux Amis de l'Université

L'adhésion de notre section aux Amis de l'Université est approuvée par : oui : 22 votes ; non : 0 ; abstentions : 3.

9. Budget 2015

La trésorière présente un budget pour 2015 qui tient compte de la cotisation de CHF 20.- par membre aux Alumni. Il en ressort une perte de l'exercice de CHF 803.-.

10. Membres de la section : adhésions, démissions et honneurs

10.1. **Adhésions** : Entre 2014 et février 2015, nous avons pris contact avec 19 femmes universitaires qui ont montré leur intérêt à appartenir à notre Association. 9 personnes ont adhéré à notre association. Deux de ces personnes

sont Mme Kapp et Mme Leisibach qui depuis l'année 2014 sont nos nouveaux membres. 7 personnes s'ajoutent à elles : Mmes Regula Feitknecht, Eirini Maikanti, Geneviève Mingot, Carmen Morard, Monique Pauchard, Carole Plancherel, Maria Luisa Sánchez de Castro. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

10.2. **Démissions** : Mme Françoise Reichlen

10.3. **Honneurs** : Mme Astrid Epiney, membre de notre association, a été élue Rectrice de l'Université de Fribourg depuis ce mois de mars 2015.

11. Démissions et élections statutaires

11.1. Au comité

Nicole Bulliard, en tant que vice présidente de la section Fribourg, a présenté sa démission. La candidature de Christiane Castella Schwarzen est proposée et elle est élue par acclamation.

11.2. À la présidence

Elisabeth Regamey Steiger a présenté sa démission en tant que présidente de la section Fribourg. La candidature d'Andrea Burgener Woeffrey est proposée. Andrea Burgener est élue présidente pour une durée de deux ans. Elisabeth Regamey reste au Comité en tant que past-présidente.

12. Programme d'activités 2015

12.1. Mercredis volants sur le thème « La vie à l'Université »

Le nouveau thème de cette année est « La vie à l'Université de Fribourg » et nous avons eu la joie d'avoir comme premier orateur le Recteur, professeur Guido Vergauwen qui nous a parlé de « L'Université aujourd'hui et demain ». En février le Professeur Francis Python nous a fait un exposé passionnant sur « Les défis de la création de l'Université de Fribourg et de son développement ». Le programme continuera le reste de l'année.

12.2. Souper annuel le 13 juin 2015 aura lieu chez Eveline Huber, nous la remercions de nous accueillir.

12.3. Equal Pay Day

Le 9 mars a lieu l'Equal Pay Day. En effet, en Suisse, les femmes gagnent 18,9 % moins que les hommes. Elles doivent donc travailler jusqu'au 9 mars pour toucher un salaire qu'un homme atteint au 31 décembre.

Selon une enquête suisse sur la structure des salaires (l'Office fédérale des statistiques), le salaire médian des femmes est de 18,9 % inférieur à celui des hommes. Les femmes gagnent moins –non parce qu'elles fournissent de moins bonnes prestations– mais parce qu'elles sont moins payées pour le même travail. A noter que les hauts salaires sont marqués par un écart plus important. C'est écart est illégal et contrevient à la loi fédérale sur l'égalité (LEg) inscrite

dans la la Constitution fédérale. C'est pour ça que les BPW organisent l'Equal Pay Day, la journée qui rend visible l'écart de salaire entre femmes et hommes .

Le 9 mars est donc l'Equal Pay Day où les femmes marquent l'évènement en sortant avec un sac rouge, aussi en ville de Fribourg.

Vous avez a reçu par mail une invitation de l'Espace Femmes pour la 4^{ème} action internationale de la marche mondiale des femmes MMF pour le samedi 7 mars 2015 à Berne et pour fêter la la journée internationale des droits des femmes le 8 mars.

Andrea Burgener ajoute que pour 2016 nous pourrions nous réunir avec les BPW pour bien organiser la journée Equal Pay Day, afin qu'il y ait plus de visibilité.

12.4. Projet National

Le comité central de l'ASFUDU a proposé deux projets à choix afin que les sections l'intègrent dans leurs activités : « Let's read » et « Ready for work ». Ce dernier est le choix du comité de la section Fribourg. Chez Espace Femmes, on propose un programme intitulé « Accompagnement de femme à femme ». Nous pourrions donc soutenir économiquement un projet qui existe déjà comme celui-ci et nous mettre à disposition pour des contacts et compétences pour ce projet. Nous pourrions aussi organiser avec les Alumni de l'Université un cours ou atelier « Carrière et famille ». Ou bien, on pourrait aussi s'associer au Bureau de l'égalité de l'Université de Fribourg. Le comité central a donné une liste de ce qu'on pourrait faire pour ce projet. Si vous êtes intéressée joignez-vous à nous.

13. Election des déléguées de notre section pour la 91e Assemblée générale suisse, le samedi 18 avril 2015 à Zurich

La section Fribourg a droit à 5 déléguées (1 déléguée pour 15 membres). Monika Thiébaud propose de nous représenter comme déléguée. Une appel sera lancé par courriel.

14. Présentation du site internet <http://www.akademikerinnen.ch/fribourg>

La secrétaire, Milagros Wernicke-Carrasco, présente brièvement le site internet. Elle explique comment y accéder et comment notre site se compose. Chaque onglet apporte des nouvelles informations. Ainsi nous avons une photo de la ville de Fribourg qui a été offert par Zen Khye dans la page d'ouverture. Nous avons crée un nouveau mail, lequel est utilisé pour établir des contacts avec des personnes intéressées. Elle souligne aussi l'existence d'un onglet Espace membres où chacune peut accéder avec le mot de passe reçu de la part de la secrétaire suisse et remplir ou actualiser ses données. Elle souligne aussi l'existence d'une page de contacts, ouverte à toutes les intéressées.

15. Varia

- Clara Agustoni rapporte un commentaire de Jacqueline Monbaron. Elle souhaiterait que plus de femmes soient chargées des interventions dans les mercredis volants.

- Christiane Castella remercie le comité pour son engagement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h

Fribourg, le 5 mars 2015

Elisabeth Regamey, présidente

Milagros Wernicke-Carrasco, secrétaire